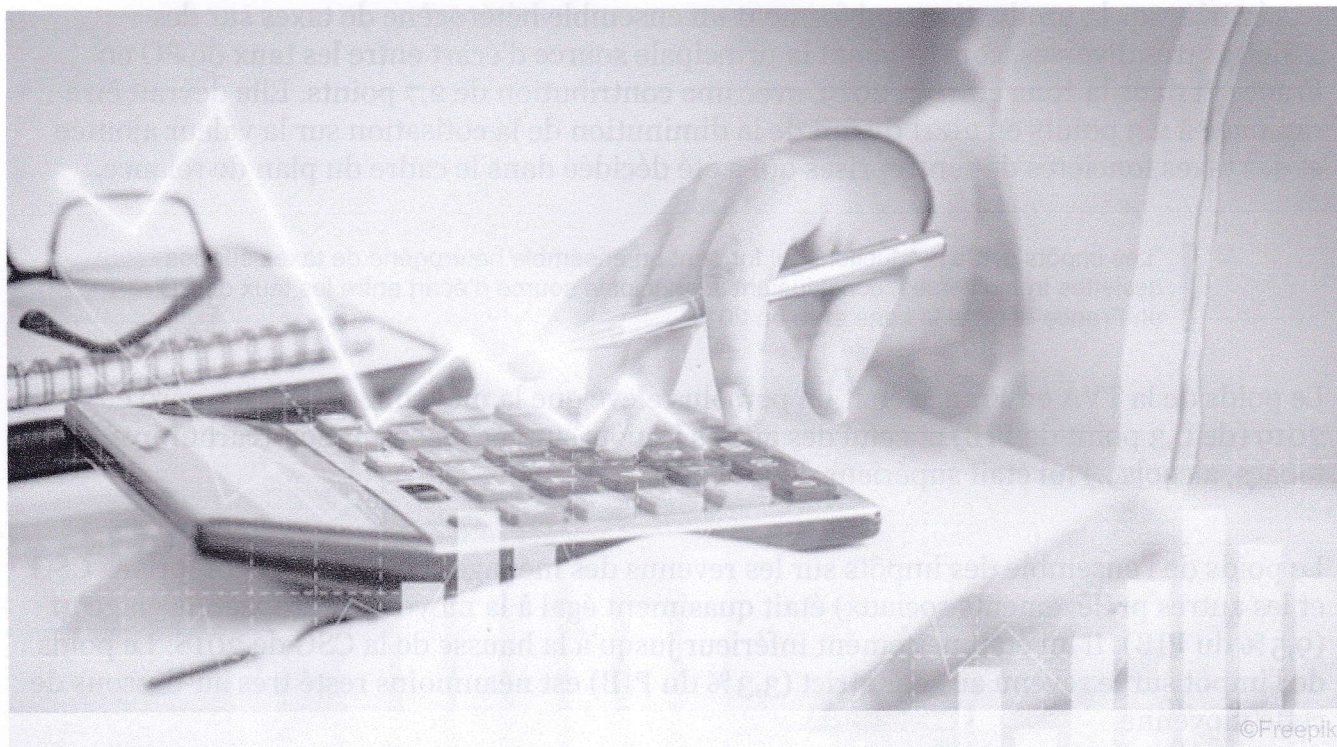


Coût/efficacité ?

# Prélèvements obligatoires : la France fait toujours la course en tête

Le taux de 47,4 % du PIB en 2019 était supérieur de 5,8 points de PIB à la moyenne de la zone euro



*Mécomptes publics, François Ecalle*

Eurostat a récemment confirmé que la France a gardé en 2019 la médaille d'or européenne des prélèvements obligatoires, et l'OCDE annoncera sans doute bientôt que nous sommes également restés à la première place parmi les membres de cette organisation internationale.

Si on se contente d'une comparaison avec la moyenne des pays de la zone euro, il apparaît que le taux des prélèvements obligatoires (PO) en France en 2019 (47,4 % du PIB selon Eurostat) était supérieur de 5,8 points de PIB à cette moyenne.

Cet écart était de 6,6 points en 2018 et il s'est donc resserré, ce qui résulte surtout des nouveaux allègements de cotisations patronales qui ont été mis en œuvre en 2019 pour remplacer le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). En effet, comme tous

les crédits d'impôts, le CICE n'est pas déduit des PO par Eurostat, ni par l'OCDE, alors que les allègements de cotisations sociales le sont.

### **Surpoids des cotisations patronales et des impôts de production**

Du fait de ces allègements, le poids des cotisations sociales, en pourcentage du PIB, a diminué en France en 2019 pour s'établir à 15,0 % mais il était encore supérieur de 1,0 point à la moyenne de la zone euro. En outre, le poids des seules cotisations patronales restait supérieur de 2,4 points à cette moyenne, ce qui continuait à distinguer la France.

Les impôts sur la production, qui forment un ensemble hétérogène de taxes sur des assiettes très diverses, constituaient la principale source d'écart entre les taux de PO en France et dans la zone euro en 2019, avec une contribution de 2,7 points. Elle devrait être ramenée à 2,3 points en 2021 du fait de la diminution de la cotisation sur la valeur ajoutée et des taxes foncières des entreprises qui a été décidée dans le cadre du plan de relance.

“Les impôts sur la production, qui forment un ensemble hétérogène de taxes sur des assiettes très diverses, constituaient la principale source d'écart entre les taux de PO en France et dans la zone euro en 2019”

Le poids de la TVA en France était un peu plus élevé que la moyenne de la zone euro en 2019 (de 0,3 point de PIB) et celui des autres impôts sur la consommation (carburants, tabacs, alcools...) lui était supérieur de 1,2 point.

Le poids de l'ensemble des impôts sur les revenus des ménages en France (y compris la CSG et les autres prélèvements sociaux) était quasiment égal à la moyenne européenne en 2019 (9,5 % du PIB). Il lui était nettement inférieur jusqu'à la hausse de la CSG de 2018. Le poids de l'impôt sur le revenu au sens strict (3,3 % du PIB) est néanmoins resté très au-dessous de cette moyenne.

Alors que le taux de l'impôt sur les sociétés était en France le plus élevé de l'Union européenne, son rendement (sans en déduire les crédits d'impôt) était à peu près égal à la moyenne de la zone euro en 2019 (2,7 % du PIB).

Le site [www.fipeco.fr](http://www.fipeco.fr) développe les analyses de François Ecalle.

### **A lire également**

[Mécomptes publics - la chronique de François Ecalle](#)